

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Séance du 26 septembre 2019

Madame Martine VASSAL, Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 174 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Guy ALBERT - Béatrice ALIPHAT - Martial ALVAREZ - Christophe AMALRIC - Sophie AMARANTINIS - Christian AMIRATY - Philippe ARDHUIN - Michel AZOULAI - René BACCINO - Mireille BALLETTI - Guy BARRET - Sylvia BARTHELEMY - Marie-Josée BATTISTA - Jean-Pierre BAUMANN - Yves BEAUVAL - François BERNARDINI - Sabine BERNASCONI - André BERTERO - Jean-Pierre BERTRAND - Jacques BESNAÏNOU - Solange BIAGGI - Roland BLUM - Odile BONTHOUX - Patrick BORÉ - Jacques BOUDON - Michel BOULAN - Gérard BRAMOULLÉ - Christian BURLE - Marie-Christine CALATAYUD - Henri CAMBESSEDES - Jean-Louis CANAL - Laure-Agnès CARADEC - Eric CASADO - Eugène CASELLI - Roland CAZZOLA - Martine CESARI - Bruno CHAIX - Philippe CHARRIN - Gaby CHARROUX - Gérard CHENOZ - Jean-David CIOT - Frédéric COLLART - Jean-François CORNO - Pierre COULOMB - Georges CRISTIANI - Sandra DALBIN - Michel DARY - Philippe DE SAINTDO - Sophie DEGIOANNI - Jean-Claude DELAGE - Christian DELAVET - Anne-Marie D'ESTIENNE D'ORVES - Sylvaine DI CARO - Nouriaty DJAMBAE - Pierre DJIANE - Frédéric DOURNAYAN - Marie-France DROPY-OURET - Sandra DUGUET - Michèle EMERY - Hervé FABRE-AUBRESPY - Nathalie FEDI - Patricia FERNANDEZ-PEDINIELLI - Gilbert FERRARI - Céline FILIPPI - Claude FILIPPI - Richard FINDYKIAN - Dominique FLEURY-VLASTO - Arlette FRUCTUS - Josette FURACE - Loïc GACHON - Daniel GAGNON - Alexandre GALLESE - Danièle GARCIA - Gérard GAZAY - Hélène GENTE-CEAGLIO - Jacky GERARD - Patrick GHIGONETTO - Roland GIBERTI - Philippe GINOUX - Jean-Pierre GIORGI - Georges GOMEZ - Jean-Pascal GOURNES - Olivier GUIROU - Daniel HERMANN - Jean HETSCH - Michel ILLAC - Nicolas ISNARD - Noro ISSAN-HAMADY - Bernard JACQUIER - Nicole JOULIA - Mireille JOUVE - Didier KHELFA - Nathalie LAINE - Dany LAMY - Michel LAN - Albert LAPEYRE - Eric LE DISSÈS - Stéphane LE RUDULIER - Michel LEGIER - Gisèle LELOUIS - Gaëlle LENFANT - Annie LEVY-MOZZICONACCI - Hélène LHEN-ROUBAUD - Jean-Pierre MAGGI - Antoine MAGGIO - Irène MALAUZAT - Richard MALLIÉ - Joël MANCEL - Bernard MARANDAT - Rémi MARCENGO - Stéphane MARI - Jeanne MARTI - Régis MARTIN - Bernard MARTY - Florence MASSE - Roger MEI - Danielle MENET - Patrick MENNUCCI - Arnaud MERCIER - Xavier MERY - Yves MESNARD - Marie-Claude MICHEL - Danielle MILON - André MOLINO - Jean-Claude MONDOLINI - Jean MONTAGNAC - Pascal MONTECOT - Yves MORAINÉ - Pascale MORBELLI - Roland MOUREN - Lisette NARDUCCI - Jérôme ORGEAS - Patrick PAPPALARDO - Didier PARAKIAN - Christian PELLICANI - Serge PEROTTINO - Claude PICCIRILLO - Catherine PILA - Patrick PIN - Marc POGGIALE - Jean-Jacques POLITANO - Gérard POLIZZI - Henri PONS - Véronique PRADEL - Marine PUSTORINO-DURAND - Julien RAVIER - Martine RENAUD - Maryvonne RIBIERE - Jean ROATTA - Marie-Laure ROCCA-SERRA - Maryse RODDE - Georges ROSSO - Michel ROUX - Lionel ROYER-PERREAUT - Roger RUZE - Isabelle SAVON - Jean-Pierre SERRUS - Monique SLISSA - Jules SUSINI - Luc TALASSINOS - Francis TAULAN - Guy TEISSIER - Dominique TIAN - Jean-Louis TIXIER - Maxime TOMMASINI - Jocelyne TRANI - Claude VALLETTE - Martine VASSAL - Josette VENTRE - Yves VIDAL - Frédéric VIGOUROUX - Yves WIGT - Didier ZANINI - Kheira ZENAFI.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Serge ANDREONI représenté par Pascal MONTECOT - Patrick APPARICIO représenté par André BERTERO - Loïc BARAT représenté par Gisèle LELOUIS - Moussa BENKACI représenté par Odile BONTHOUX - Jean-Louis BONAN représenté par Nathalie LAINE - Nadia BOULAINSEUR représentée par Roland CAZZOLA - Frédéric BOUSQUET représenté par Michèle EMERY - Valérie BOYER représentée par Mireille BALLETTI - Christine CAPDEVILLE représentée par Yves MESNARD - Marie-

Signé le 26 Septembre 2019

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2019

Arlette CARLOTTI représentée par Bernard MARTY - Maurice CHAZEAU représenté par Jacques BOUDON - Anne CLAUDIUS-PETIT représentée par Martine RENAUD - Auguste COLOMB représenté par Hélène GENTE-CEAGLIO - Monique CORDIER représentée par Laure-Agnès CARADEC - Robert DAGORNE représenté par Georges CRISTIANI - Monique DAUBET-GRUNDLER représentée par Maxime TOMMASINI - Bernard DESTROST représenté par Jérôme ORGEAS - Olivier FREGÉAC représenté par Alexandre GALLESE - Jean-Claude GAUDIN représenté par Yves MORAINÉ - Marie-Madeleine GEIER-GHIO représentée par Daniel HERMANN - Philippe GRANGE représenté par Philippe GINOUX - Frédéric GUINIERI représenté par Joël MANCEL - Garo HOVSEPIAN représenté par Stéphane MARI - Maryse JOISSAINS MASINI représentée par Gérard BRAMOULLÉ - André JULLIEN représenté par Patrick PIN - Jean-Marie LEONARDIS représenté par Serge PEROTTINO - Marie-Louise LOTA représentée par Catherine PILA - Laurence LUCCIONI représentée par Julien RAVIER - Christophe MASSE représenté par Florence MASSE - Marcel MAUNIER représenté par Jocelyne TRANI - Georges MAURY représenté par Yves BEAUVAL - Michel MILLE représenté par Didier KHELFA - Richard MIRON représenté par Gérard CHENOZ - Virginie MONNET-CORTI représentée par Isabelle SAVON - Patrick PADOVANI représenté par Solange BIAGGI - Stéphane PAOLI représenté par Philippe DE SAINTDO - Roger PELLENC représenté par Hervé FABRE-AUBRESPY - Roger PIZOT représenté par Jean-David CIOT - Muriel PRISCO représentée par Gérard POLIZZI - Bernard RAMOND représenté par Guy BARRET - Alain ROUSSET représenté par Danielle MENET - Patrick VILORIA représenté par Véronique PRADEL - David YTIER représenté par Nicolas ISNARD - Karima ZERKANI-RAYNAL représentée par Régis MARTIN.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Michel CATANEO - Laurent COMAS - Sandrine D'ANGIO - Jean-Claude FERAUD - Samia GHALI - Bruno GILLES - Albert GUIGUI - Eliane ISIDORE - Marie MUSTACHIA - Chrystiane PAUL - Elisabeth PHILIPPE - Stéphane PICHON - Nathalie PIGAMO - Roland POVINELLI - Stéphane RAVIER - Florian SALAZAR-MARTIN - Eric SCOTTO - Marie-Pierre SICARD-DESNUELLE - Emmanuelle SINOPOLI - Marie-France SOURD GULINO - Philippe VERAN - Karim ZERIBI.

Etaient présents et représentés en cours de séance Mesdames et Messieurs :

Patrick MENNUCCI représenté à 14h45 par Eugène CASELLI - Marine PUSTORINO-DURAND représentée à 14h45 par Josette VENTRE - Yves VIDAL représenté à 15h15 par Olivier GUIROU - Michel DARY représenté à 16h00 par Marie-France DROPY-OURET - Solange BIAGGI représentée à 16h00 par René BACCINO - Patricia FERNANDEZ-PEDINIELLI à 16h25 représentée par Henri CAMBESSEDES.

Etaient présents et excusés en cours de séance Mesdames et Messieurs :

Dany LAMY à 14h32 - Gérard POLIZZI à 14h45 - Bruno CHAIX à 14h54 - Didier PARAKIAN à 15h15 - Yves VIDAL à 15h15 - Lisette NARDUCCI à 15h17 - Jean-Pierre SERRUS à 15h20 - Antoine MAGGIO à 15h20 - Jacques BOUDON à 15h20 - Eugène CASELLI à 15h25 - Frédéric COLLART à 15h25 - Nathalie LAINÉ à 15h30 - Jean-Louis TIXIER à 15h30 - Sandra DALBIN à 15h31 - Josette FURACE à 15h34 - Roland CAZZOLA à 15h34 - Roland BLUM à 15h52 - Jean ROATTA à 15h53 - Catherine PILA à 15h55 - Bernard MARANDAT à 16h00 - Pascal MONTECOT à 16h02 - Michel LAN à 16h03 - Richard MALLIÉ à 16h03 - Stéphane LERUDULIER à 16h04 - Claude FILIPPI à 16h04 - Jean MONTAGNAC à 16h06 - Céline FILIPPI à 16h10 - Sophie AMARANTINIS à 16h11 - Marie-Laure ROCCA-SERRA à 16h15 - Dominique FLEURY-VLASO à 16h08 - Gérard GAZAY à 16h09 - Georges ROSSO à 16h15 - Danielle MENET à 16h15 - Eric CASADO à 16h15 - Odile BONTHOUX à 16h15 - Sabine BERNASCONI à 16h15 - Lionel ROYER-PERREAUT à 16h15 - Nicole JOULIA à 16h15 - Gilbert FERRARI à 16h15 - Philippe DE SAINTDO à 16h15 - Irène MALAUZAT à 16h15 - Frédéric VIGOUROUX à 16h16 - Danielle MILON - Yves MESNARD à 16h20 - Patrick PIN à 16h20 - Sophie DEGIOANNI à 16h20 - Jean-Pascal GOURNES à 16h20 - Frédéric VIGOUROUX à 16h20 - Guy ALBERT à 16h20 - Maryse RODDE à 16h20 - François BERNARDINI à 16h20 - Gaëlle LENFANT à 16h20 - Bernard MARTY à 16h20 - Christian PELLICANI à 16h20 - Pierre COULOMB à 16h20 - Jean-Claude DELAGE à 16h23 - Sylvaine DI CARO à 16h23 - Francis TAULAN à 16h23 - Jules SUSINI à 16h23 - Jean-Louis CANAL à 16h24 - Richard FINDYKIAN à 16h27 - Christophe AMALRIC à 16h29 - Jacky GERARD à 16h30 - Florence MASSE à 16h36 - Mireille BALLETTI à 16h37 - Eric LE DISSES à 16h3 - Claude VALLETTE à 16h39 - Albert LAPEYRE à 16h43 - Dominique TIAN à 16h45 - Remi MARCENGO à 16h45 - Danièle GARCIA à 16h50.

Madame la Présidente a proposé au Conseil de la Métropole d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

FAG 025-6762/19/CM

■ Création et définition d'emplois

MET 19/12454/CM

Madame la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de la Métropole le rapport suivant :

Pour assurer l'adéquation des postes avec les besoins de fonctionnement de la Collectivité et permettre d'intégrer les compétences professionnelles nécessaires à l'accomplissement des missions métropolitaines, il est proposé de créer et de définir l'ensemble des postes mentionnés ci-après.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

Le Conseil de la Métropole Aix-Marseille-Provence,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République.
- Le décret n°88-145 du 15 février 1988, pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale ;
- La délibération FAG 076-558/16/CM du 30 juin 2016 du Conseil de la Métropole portant définition d'emplois et définition de postes ;
- La délibération FAG 055-2713/17/CM du 19 octobre 2017 du Conseil de la Métropole relative aux mises à jour du tableau des effectifs, définitions des postes dans le cadre du schéma directeur d'organisation des services de la Métropole ;
- La délibération FAG 011-5708/19/CM du 28 mars 2019 du Conseil de la Métropole relative aux mises à jour du tableau des effectifs ;
- L'avis du Comité Technique.

Oùï le rapport ci-dessus,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Délibère

Article 1 :

Afin de tenir compte des évolutions de carrières et aux fins d'avancement de grade suite à réussite à concours, sont approuvées les créations d'emplois relevant du grade suivant :

-3 attachés territoriaux.

Article 2 :

Afin de promouvoir les agents inscrits sur la liste d'aptitude de promotion interne, déterminée par application de la clause de sauvegarde, sont approuvées les créations de 95 postes, sur emplois permanents à temps complet :

- 8 attachés territoriaux.
- 5 rédacteurs territoriaux principaux de 2° classe ou rédacteurs territoriaux.
- 5 ingénieurs territoriaux.
- 5 techniciens territoriaux principaux de 2° classe ou techniciens territoriaux.
- 69 agents de maîtrise territoriaux.
- 1 Assistant territorial de conservation du patrimoine et des bibliothèques.
- 1 Assistant territorial d'enseignement artistique.
- 1 Educateur territorial des activités physiques et sportives.

Article 3 :

Afin de tenir compte des besoins de recrutement nécessaires au fonctionnement des services, sont approuvées les redéfinitions de postes suivants, sur emploi permanent à temps complet.

La redéfinition de postes existants et des libellés n'occasionnant pas la création de postes budgétaires supplémentaires.

Il est précisé qu'en l'absence de candidatures de fonctionnaires correspondant aux profils recherchés, les recrutements sur ces postes se feront en application de l'article 3-3 alinéa 2 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale. La rémunération de chacun des emplois sera plafonnée par référence au dernier échelon et au régime indemnitaire afférent au grade précisé dans chaque définition de poste.

Pour la DGA Innovation Numérique et Systèmes d'Information :

- Un Chef de service gestion financière et ressources humaines en lieu et place du poste de Chef de service ressources défini par délibération FAG 055-2713/17/CM en date du 19 octobre 2017 du Conseil de la Métropole.

Pour la Direction Générale Adjointe Communication, Relations Extérieures et Grands Evènements

- Un Directeur des projets et de la communication territoriale en lieu et place du Directeur des projets, défini par délibération FAG 055-2713/17/CM en date du 19 octobre 2017 du Conseil de la Métropole inscrit à la nomenclature du cadre d'emplois des attachés territoriaux. Description du poste : Assurer la coordination des chefs de projets et l'accompagnement en communication de projets de toutes les directions générales métropolitaines ainsi que la communication de proximité sur l'ensemble du territoire métropolitain. Conduire les actions de communication transverses commanditées par le DGA Communication, relations extérieures et grands événements. Profil : Titulaire d'un Bac + 5.
- Un Chef de service communication institutionnelle et événementielle en lieu et place du Chef de service communication interne défini par délibération FAG 055-2713/17/CM en date du 19 octobre 2017 du Conseil de la Métropole au sein de la Direction de la communication institutionnelle et des grands événements / service communication institutionnelle et événementielle inscrit à la nomenclature du cadre d'emplois des attachés territoriaux. Description du poste : élaborer, proposer et coordonner la mise en œuvre des plans d'actions de communication institutionnelle et l'activité événementielle. Profil : Titulaire d'un Bac + 3.
- Un Chargé de communication institutionnelle et événementielle en lieu et place du Chargé de projet médiaplanning au sein de la Direction de la communication institutionnelle et des grands événements / service communication institutionnelle et événementielle inscrit à la nomenclature

Signé le 26 Septembre 2019

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2019

du cadre d'emplois des attachés territoriaux. Description du poste : participer à la mise en œuvre les plans d'actions de communication institutionnelle et à la coordination de l'activité événementielle. Profil : Titulaire d'un Bac + 3.

- Un Chef de service coordination des projets métropolitains en lieu et place du Chef de service coordination thématique défini par délibération FAG 055-2713/17/CM en date du 19 octobre 2017 du Conseil de la Métropole au sein de la Direction des projets et de la communication territoriale inscrit à la nomenclature du cadre d'emplois des attachés territoriaux. Description du poste : Assurer la mise en œuvre des stratégies de communication relatives aux politiques publiques métropolitaines, l'encadrement, la coordination et l'évaluation des actions et des plans de communication mis en œuvre par les chefs de projet. Profil : Titulaire d'un Bac + 3.
- Un Chef de service communication territoriale de proximité en lieu et place du Chef de service communication territoriale défini par délibération FAG 055-2713/17/CM en date du 19 octobre 2017 du Conseil de la Métropole au sein de la Direction des projets et de la communication territoriale inscrit à la nomenclature du cadre d'emplois des attachés territoriaux. Description du poste : Assurer la coordination des plans d'action de communication au sein des territoires en cohérence et en déclinaison de la stratégie de communication métropolitaine. Superviser les responsables communication de territoire. Piloter les plans de communication et l'ensemble des actions mises en œuvre dans les territoires. Profil : Titulaire d'un Bac + 3.
- Un Directeur de la communication institutionnelle et des grands événements en lieu et place du Directeur des grands événements et des partenariats défini par délibération FAG 055-2713/17/CM en date du 19 octobre 2017 du Conseil de la Métropole inscrit à la nomenclature du cadre d'emplois des attachés territoriaux. Description du poste : Définir et mettre en œuvre de la stratégie de communication institutionnelle (interne et externe) de la Métropole, coordonner l'ensemble des prestataires impliqués et piloter l'organisation et l'évaluation des grands événements et de toutes les manifestations organisées par la Métropole ou des tiers sur le territoire métropolitain, sur le territoire national et à l'étranger. Profil : Titulaire d'un Bac + 5.
- Un Directeur de l'information et des contenus en lieu et place du Directeur des éditions défini par délibération FAG 055-2713/17/CM en date du 19 octobre 2017 du Conseil de la Métropole inscrit à la nomenclature du cadre d'emplois des attachés territoriaux. Description du poste : Définir et garantir la stratégie et la ligne éditoriales et coordonner les expertises métiers dans la production de contenus mutualisés et de l'ensemble des prises de parole de la Métropole. Encadrer les équipes et piloter l'ensemble du processus rédactionnel des supports d'information et de communication interne et externe de la Métropole. Profil : Titulaire d'un Bac + 5.
- Un Chef de service des contenus éditoriaux en lieu et place du Chef de service éditions print défini par délibération FAG 055-2713/17/CM en date du 19 octobre 2017 du Conseil de la Métropole au sein de la Direction de l'information et des contenus inscrit à la nomenclature du cadre d'emplois des attachés territoriaux. Description du poste : Coordonner les équipes dans la collecte de l'information et la mise en œuvre de la stratégie éditoriale et de production de contenus de la Métropole. Garantir et évaluer la qualité des productions et leur cohérence avec la charte éditoriale et les objectifs de mutualisation et déclinaison des contenus. Profil : Titulaire d'un Bac + 3.
- Un Chef de service communication digitale et contenus numériques en lieu et place du Chef de service éditions digitales défini par délibération FAG 055-2713/17/CM en date du 19 octobre 2017 du Conseil de la Métropole au sein de la Direction de l'information et des contenus inscrit à la nomenclature du cadre d'emplois des attachés territoriaux. Descriptif du poste : Définir et piloter la stratégie de communication digitale et social media de la Métropole pour améliorer sa visibilité, garantir son image et la diffusion de contenus numériques en affinité avec ses cibles et objectifs de communication. Coordonner, réaliser et animer l'offre digitale, sa refonte et son évolutivité et

assurer une veille numérique permanente pour accompagner les équipes dans leur acculturation et leur appropriation de la communication digitale. Profil : Titulaire d'un Bac + 3.

- Un Directeur de l'image et de la création en lieu et place du Directeur de la création défini par délibération FAG 055-2713/17/CM en date du 19 octobre 2017 du Conseil de la Métropole inscrit à la nomenclature du cadre d'emplois des attachés territoriaux. Descriptif du poste : Définir les orientations artistiques des campagnes de communication et diriger les prestations graphiques et audio-visuelles en cohérence avec la stratégie et les objectifs de communication de la Métropole. Superviser et animer les équipes permettant de nourrir le processus créatif et assurer les grandes phases de gestion de procédures, animation, contrôle, vérification, veille, rédaction de message. Profil : Titulaire d'un Bac + 5.

Pour la Direction Générale Adjointe Culture, Sports et Environnement :

- Un Directeur de la culture défini par délibération FAG 055-2713/17/CM en date du 19 octobre 2017 du Conseil de la Métropole initialement inscrit à la nomenclature au cadre d'emplois des attachés et élargi au cadre d'emplois des administrateurs et conservateurs territoriaux du patrimoine. Descriptif du poste : Piloter l'ensemble des missions en faveur de la culture et du développement culturel. Coordonner l'ensemble des missions territoriales et impulser les nouvelles interventions métropolitaines en fonction de la concertation avec les territoires, les priorités politiques et des axes stratégiques définis. Profil : Titulaire d'un Bac +5, expérience significative en matière d'ingénierie du développement culturel.

Pour Le Pôle Infrastructures du Territoire Marseille Provence :

- Directeur Etudes Opérationnelles à la Direction des Etudes Opérationnelles, par délibération FAG 055-2713/17/CM en date du 19 octobre 2017 du Conseil de la Métropole initialement inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des ingénieurs en chef territoriaux et élargi à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux. Description du poste : Animer, piloter et contrôler l'activité de la Direction des Etudes Opérationnelles. Piloter les études nécessaires pour la réalisation des opérations d'infrastructures de la Direction. Profil : Titulaire d'un diplôme BAC +5.
- Chef de projet à la Direction Projets Metro et Tramway, par délibération FAG 011-5708/19/CM en date du 28 mars 2019 du Conseil de la Métropole initialement inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des ingénieurs en chef territoriaux et élargi à la nomenclature en référence au cadre des ingénieurs territoriaux. Description du poste : Participer à toutes les missions afférentes au pilotage externe des entreprises ou concessionnaires intervenant dans le cadre des différentes opérations d'extension du réseau de tramway ainsi que celles afférentes au bon déroulement de ces opérations. Assurer la maîtrise d'ouvrage et la conduite d'opération de projets d'extension du réseau tramway. S'assurer du respect des programmes votés dans le cadre de ces projets. Profil : Titulaire d'un diplôme BAC +5.

Article 4 :

Afin de tenir compte des besoins de recrutement nécessaires au fonctionnement des services, sont approuvées les créations et définitions de postes budgétaires, sur emplois permanents, à temps complet.

Il est précisé qu'en l'absence de candidatures de fonctionnaires correspondant aux profils recherchés, les recrutements sur ces postes se feront en application de l'article 3-3 alinéa 2 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale. La rémunération de chacun des emplois sera plafonnée par référence au dernier échelon et au régime indemnitaire afférent au grade précisé dans chaque définition de poste.

Pour l'Inspection Générale des Services :

Signé le 26 Septembre 2019
Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2019

- Un Inspecteur à l'Inspection Générale des Services inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des ingénieurs et attachés territoriaux. Description du poste : Assurer sous la responsabilité de l'IGS, la réalisation de missions d'enquête administrative, de contrôle et d'études. Participer à une fonction d'assurance et de conseil auprès de l'exécutif métropolitain et de la Direction Générale des Services. Profil : Titulaire d'un Bac +3.

Pour la Direction Générale Adjointe des Ressources Humaines :

- Un Chargé de mission à la Direction ressources en référence au cadre d'emplois des attachés territoriaux. Description du poste : Assurer la diffusion et le partage de l'information au sein des différentes entités de la DGA RH, tous territoires confondus. Profil : Titulaire d'un Bac +3.
- Un Chef de mission au Service recrutements et carrières inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des attachés et rédacteurs territoriaux. Description du poste : Assister le chef de service recrutements et carrières dans le fonctionnement du service notamment sur la gestion statutaire. Profil : Titulaire d'un Bac +3. Connaissance du milieu institutionnel et expérience significative en matière de gestion des carrières.

Pour la Direction Générale Adjointe Commande Publique et Affaires Juridiques :

- Un Responsable de division à la Direction Commande Publique inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des attachés territoriaux. Description du poste : Superviser l'ensemble des procédures de passation des marchés publics instruits par l'équipe chargée de leur passation. Encadrer les agents. Profil : Maîtrise de la passation et de l'exécution des marchés publics, connaissances en finances publiques et en contentieux administratif, capacité d'encadrement d'une équipe. Titulaire d'un Bac +5 en Droit des contrats publics et / ou Droit des collectivités territoriales et/ ou Droit public, ou 5 années d'expérience dans les marchés publics.
- Deux Acheteurs à la Direction Programmation et Performance Achats inscrits à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des ingénieurs et attachés territoriaux. Description du poste : Assurer en tant que référent sur son périmètre d'achat, la définition et l'animation de la stratégie d'achats, le pilotage de la démarche achats en mode projet pour la mise en place des marchés sur le périmètre des segments dont il/elle a la charge, le suivi des achats et le pilotage de la performance. Profil : Mettre en œuvre des actions de gestion de projets, sens de la conviction, de la négociation. Expérience dans les achats publics ou privés. Titulaire d'un Bac +3.

Pour la Direction Générale Adjointe Agriculture Forêts Paysages Equipements Métropolitains

- Un Chef Projet Agriculture péri-urbaine et Natura 2000 à la Direction Agriculture et Environnement, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des ingénieurs et attachés territoriaux. Description du poste : Accompagner des projets d'agriculture urbaine et péri-urbaine conduits dans le cadre du projet alimentaire territorial. Animer le site Natura 2000 de l'Arbois. Proposer et mettre en œuvre une méthodologie et une démarche adaptée en recherchant et en mobilisant toutes les compétences internes et externes spécialisées nécessaires à la réussite des actions et projets. Profil : Titulaire d'un Bac +3.

Pour la Direction Générale Adjointe Affaires Générales et Moyens Généraux

- Un Chef de service à la direction ressources, service finances et marchés, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des attachés territoriaux. Description du poste : assister le directeur dans la gestion budgétaire, comptable et juridique ainsi que dans la gestion des ressources humaines. Suivi et passation des marchés publics. Encadrement d'une équipe. Profil : Titulaire d'un Bac+ 3.

- Un Chef de service au Service Affaires Générales, service finances et marchés, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des attachés territoriaux. Assister le directeur dans la gestion budgétaire, comptable et juridique. Description du poste : Assurer le fonctionnement du service et l'encadrement d'une équipe administrative et technique. Profil : Titulaire d'un Bac+ 3.

Pour la Direction générale Adjointe Développement Urbain et Stratégie Territoriale

- Un Chargé de développement territorial à la Direction de la Politique de la Ville – Service territorial Est (secteur La Ciotat) inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des ingénieurs et attachés territoriaux. Description du poste : mettre en œuvre le programme d'actions du Contrat de Ville et sa déclinaison territoriale, le projet de territoire, portant sur des thématiques urbaines, sociales et économiques en lien avec les partenaires associatifs et institutionnels et les conseils citoyens. Profil : Capacité à assurer les phases d'élaboration, de suivi, de mise en œuvre et de bilan de projets, connaissance des règles et procédures applicables au domaine d'activité. Permis B obligatoire. Titulaire d'un Bac +3.
- Un Coordonnateur atelier ville santé à la Direction Politique de la Ville, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des ingénieurs et attachés territoriaux. Description du poste : Mettre en œuvre : les actions prioritaires découlant des Plans Locaux de Santé Publique, le programme d'actions du Contrat de Ville et de sa déclinaison territoriale le projet de territoire portant sur la thématique de santé publique, en lien avec les partenaires associatifs et institutionnels et les conseils citoyens. Profil : Maitriser les champs de la santé publique et de la politique de la Ville. Profil : Titulaire d'un Bac +3.
- Un Chef de division Grand Centre-Ville à la Direction Politique de la Ville inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des ingénieurs et attachés territoriaux. Description du poste : mise en œuvre du contrat de ville et du projet de territoire – Management et animation d'une équipe opérationnelle. Profil : Maitriser le champ de la politique de la Ville Bonne maîtrise de l'ensemble des politiques publiques et de l'environnement institutionnel et associatif. Profil : Titulaire d'un Bac +3.
- Un Conseiller technique à la DGA DUST inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des ingénieurs et attachés territoriaux. Description du poste : Collaborer avec les diverses institutions et partenaires extérieurs intervenant en matière d'aménagement et de développement du territoire. Mettre en œuvre les orientations stratégiques de la collectivité en ces deux matières. Pour réaliser cette mission, ce conseiller technique devra développer des relations transversales avec l'ensemble des directions constituant la DGA mais également les autres DGA et collaborateurs divers. Il devra, en lien avec toutes les équipes, proposer et mettre en œuvre des outils de suivi, d'observation et d'évaluations des dispositifs. Profil : Titulaire d'un Bac +5.

Pour les services du Territoire Marseille-Provence :

Pour le Pôle Eau Assainissement du Territoire Marseille-Provence

- Un Chargé de mission à la Direction Eau, assainissement et Pluvial - service Usines – Travaux, suivi de l'Exploitation et des Contrats inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux. Description du poste : Assurer le suivi et le contrôle des missions des délégataires dans le cadre de l'exploitation des stations de traitement d'eaux usées et d'eau potable ainsi que des ouvrages spécifiques du réseau. Effectuer le suivi administratif, technique et financier des missions du maître d'ouvrage. Assurer occasionnellement la conduite d'opérations et la maîtrise d'œuvre. Profil : Titulaire d'un Bac + 5. Habilitations souhaitées : électrique H0/B0, CATEC, AIPR
- Un Chef de Service Travaux Réseaux Eau, Assainissement et Pluvial à la Direction Eau, assainissement et Pluvial - service Travaux Réseaux Eau, Assainissement et du Pluvial inscrit à

la nomenclature en référence au cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux. Description du poste : Conduire et contrôler l'activité du service qui a en charge les travaux sur les réseaux d'eau potable, d'assainissement et de pluvial sur les 18 communes du territoire Marseille Provence et la gestion des ouvrages pluviaux urbains sur les 17 communes. Assurer la conduite d'opérations et la maîtrise d'œuvre. Assurer l'exploitation de réseaux pluviaux (communes hors Marseille). Profil : Titulaire d'un Bac + 5.

Pour le Pôle Infrastructures :

- Un Chef de service infrastructures, BAT, VRD, OA, réseaux à la Direction Grands Travaux, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des ingénieurs en chef et ingénieurs territoriaux. Description du poste : Sous l'autorité du directeur Projets Métro et Tramway, assurer la gestion du Service Infrastructures, Bat, VRD, OA, RESEAUX. Participer à toutes les missions afférentes au pilotage externe des entreprises ou concessionnaires intervenant dans le cadre des différentes opérations d'extension du réseau de tramway ainsi que celles afférentes au bon déroulement de ces opérations (tenue des plannings, suivi budgétaire, suivi des marchés...). Assurer la maîtrise d'ouvrage et la conduite d'opérations de projets d'extension du réseau de tramway par la Métropole (notamment Val'Tram). S'assurer du respect des programmes votés dans le cadre de ces projets. Profil : Titulaire d'un Bac+ 5.

Un Architecte chargé d'études à la Direction Projets Métro Tramway, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux. Description du poste : Réaliser les études techniques dans le domaine de l'infrastructure et de l'aménagement des espaces urbains. Favoriser une insertion architecturale de qualité dans les projets d'aménagements urbains. Apporter un appui technique dans ce domaine. Mettre en œuvre des compétences architecturales. Conduire des études techniques. Autonomie, aptitude à la communication. Profil : Titulaire d'un Bac +5. Diplôme d'ingénieur.

- Un Chef de service exploitation de proximité du Pays d'Aix à la Direction Grands Travaux, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux. Description du poste : Animer, piloter et contrôler l'activité du Service Grands Aménagements et Conduite d'opérations complexes, qui assure des missions de maîtrise d'ouvrage et de conduite d'opérations d'infrastructures routières ou d'aménagements urbains complexes au sein de la Direction Grands Travaux. Profil : Titulaire Bac +5.
- Un Ingénieur chargé d'études à la Direction Projets Métro et Tramway, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux. Description du poste : lancer et gérer les études préalables à la réalisation des projets de transports guidés (notamment tramway et métro) retenus par la Métropole Aix-Marseille-Provence. Profil : Titulaire d'un Bac + 5 Connaître et appliquer la réglementation des marchés publics.
- Un chargé d'études à la Direction Projets Métro et Tramway, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux. Description du poste : Participer à la conduite d'opérations de grands projets d'extensions de réseaux de transport en commun en site propre. Conduire des marchés de travaux d'infrastructures de transports, de bâtiments (dépôts tramway). Assurer le suivi administratif, financier et technique de ces opérations dans le respect des objectifs de qualité, coûts et délais. Profil : Titulaire d'un Bac + 5 Connaître et appliquer la réglementation des marchés publics. (potentiel doublon avec le poste d'ingénieur chargé d'études).

Pour le Pôle Propreté, Cadre de Vie et Valorisation des Déchets du Territoire, Marseille Provence :

- Un Responsable de division à la Direction Logistique et flotte technique - service Gestion de la flotte technique - Division Qualité et Performance inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux. Description du poste : Réaliser des études et rendre compte

de l'activité de la Direction afin de conduire le changement. Profil : Formation supérieure dans le domaine scientifique, technique ou technologique. Titulaire d'un Bac+3.

- Un Responsable de division à la Direction Logistique et flotte technique - service Gestion de la flotte technique - Division Acquisition et réformes inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux. Description du poste : Assurer l'acquisition et l'équipement de véhicules techniques et industriels. Assurer l'élaboration et l'exécution des plans de renouvellements du parc. Elaborer un plan de verdissement du parc. Manager la division. Profil : Formation supérieure dans le domaine scientifique, technique ou technologique. Titulaire d'un Bac +3.
- Un Chargé d'Etudes Innovation, Prospective et Partenariat – Service Etudes Prospective et Innovation inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux. Description du poste : Réaliser les études techniques d'ingénierie des déchets. Apporter un appui technique dans ce domaine aux directions de la Valorisation des Déchets (DVD) et de la Propreté et Cadre de Vie (DPCV).
- Un Responsable de division à la Direction adjointe ressources - service Gestion du Personnel inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des attachés territoriaux. Description du poste : Animer, coordonner et contrôler l'activité de gestion du personnel de la DPCV sur Marseille. Profil : Connaître et mettre en œuvre le statut de la FPT. Titulaire d'un Bac + 3.
- Un Chargé de gestion RH à la Direction Ressources inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des attachés territoriaux. Description du poste : Prendre en charge la politique de recrutement/ mobilité interne et prospective RH du Pôle. Profil : Titulaire d'un Bac + 3.

Pour les services du Territoire d'Aix et du Pays d'Aix :

A la Direction Technopole de l'Arbois

- Un Chargé de mission accompagnement juridique des entreprises inscrit à la nomenclature au cadre d'emplois des attachés territoriaux. Descriptif du poste : Accompagner les entreprises du Technopole de l'Arbois dans l'analyse et résolution de leurs problématiques juridiques. Aider à la rédaction des statuts, de la protection de l'innovation, à la rédaction de pactes d'actionnaire, des clauses générales de vente. Profil : Titulaire d'un Bac +3.
- Un Chef de service Gestion du Patrimoine et service technique au service gestion du patrimoine et service technique inscrit à la nomenclature au cadre d'emplois des ingénieurs et attachés territoriaux. Descriptif du poste : superviser des opérations de gestion d'entretien et le suivi du patrimoine bâtiment et des espaces naturels. Intervenir pour maximiser la qualité des conditions de travail des technopolitains notamment en définissant un plan pluri annuel d'investissement et en anticipant les problématiques. Etre le correspondant de la Direction des Opérations d'Aménagement pour les questions d'aménagement des 3 ZAC du Technopole de l'Arbois. Profil : Titulaire d'un Bac +3.
- Un Chargé de mission commerce et artisanat au service gestion du patrimoine et service technique inscrit à la nomenclature au cadre d'emplois des attachés territoriaux. Descriptif du poste : Mettre en œuvre, de la conception à la réalisation, les différents projets qui relèvent de son domaine de compétence. Soutenir le développement du commerce et de l'artisanat sur le territoire. Profil : Titulaire d'un Bac +3.

Pour les services du Territoire du Pays Salonais

A la Direction Aménagement du Territoire

- Un Responsable de division habitat inscrit à la nomenclature du cadre d'emplois des ingénieurs et attachés territoriaux. Description du poste : Piloter les activités de la division habitat. Suivre le plan local d'habitat. Rédiger, contrôler, gérer et suivre les marchés publics. Assister les élus et informer les 17 communes en matière d'habitat. Profil : Connaissance du cadre réglementaire et des dispositifs liés au logement et à leur financement. Bac +3.

Pour les services du territoire d'Istres Ouest Provence

A la Direction de l'Emploi et de la Cohésion Sociale

- Un Chef de projet du pilier cohésion sociale au service Politique de la Ville inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des attachés territoriaux. Descriptif du poste : Piloter et évaluer le pilier cohésion sociale conformément aux objectifs définis dans le Contrat de Ville Istres Ouest Provence. Profil : connaissance des dispositifs de la politique de la ville et des politiques publiques en matière de cohésion sociale. Titulaire d'un Bac + 3.

Article 5 :

Recrutement dans le cadre d'accroissements temporaires d'activité

En raison de l'accroissement de l'activité de certains services, il y a lieu de créer les emplois non permanents ci-dessous dans les conditions prévues à l'article 3 alinéa 1 de la loi n°84-53 (contrat d'une durée maximale de 12 mois compte-tenu des renouvellements pendant une même période de 18 mois consécutifs). Ces emplois non permanents sont créés à temps complet. La rémunération de chacun des emplois sera plafonnée par référence au dernier échelon et au régime indemnitaire afférent du cadre d'emplois précisé pour chaque poste.

Il est proposé de créer les emplois non permanents suivants :

Pour la DGA Affaires Générales et Moyens Généraux

Le recrutement d'un Chef de service du parc de véhicules et de ressources associé à la Direction moyens généraux et logistique inscrit à la nomenclature des emplois des ingénieurs territoriaux. Garantir la gestion opérationnelle des parcs des territoires et la maîtrise des coûts liés à l'entretien, le renouvellement des prestations de service externe. Titulaire d'un Bac +3.

Pour la DGA Communication Relations Extérieures et Grands Evénements

Le recrutement d'un Agent d'accueil associé à la Direction des projets et de la communication territoriale de proximité inscrit à la nomenclature des emplois des adjoints administratifs territoriaux. Accueillir le public et renseigner sur l'objectif du lieu, le parcours. Accompagner le visiteur si besoin dans les espaces animations. Disposer d'éléments de langage pour répondre au public sur les différents projets valorisés dans la structure (ou si besoin se renseigner auprès des techniciens et apporter la réponse via mail ou tél).

Pour la DGA Innovation Numérique et Systèmes d'Information

Le recrutement d'un technicien aménagement numérique associé à la Direction du Développement Numérique inscrit à la nomenclature des emplois des techniciens territoriaux. Assurer le suivi de la programmation, organiser les réunions techniques, instruire les dossiers de demandes de travaux.

Pour les services du Territoire de Marseille-Provence

Le recrutement d'un chef de projet en travaux d'infrastructures associé à la Direction de Pôle Infrastructures, inscrit à la nomenclature des emplois des ingénieurs territoriaux. Analyser les besoins, les données techniques et économiques et définir le projet. - Etudier la faisabilité et le coût du projet et proposer des solutions techniques et financières. - Sélectionner les moyens et les méthodes à mettre en œuvre et planifier les opérations de chantier. - Etablir les cahiers des charges, les avant-projets, les projets et élaborer les pièces techniques du marché. Evaluer et contrôler la qualité des services rendus. - Participer à la communication de la collectivité. Titulaire d'un Bac +5.

Pour les services du Territoire d'Aix et du Pays d'Aix :

Le recrutement de 4 accompagnateurs à l'emploi au service PLIE inscrits à la nomenclature du cadres d'emplois des rédacteurs territoriaux. Descriptif du poste : Accompagner les personnes en situation de recherche active d'emploi dans leur parcours socio-professionnel du dispositif du PLIE. Profil : Titulaire d'un Bac + 2, formation en conseiller évolution professionnelle.

Pour les services du territoire du Pays Salonais

Le recrutement d'un Responsable Cohésion sociale et PRE au service Politique de la Ville inscrit à la nomenclature des emplois des attachés territoriaux. Il est attendu une expérience significative en matière de politique de la ville, action sociale et urbanisme des territoires prioritaires. Titulaire d'un Bac +3.

Article 6 :

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la Métropole - chapitre 012.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

Certifié Conforme,
La Présidente de la Métropole
Aix-Marseille-Provence

Martine VASSAL